Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ		
Par la Poste, Un An.	20 francs.	Annonces	la ligne	0,30
Six Mois	10 —	Réclames	—	0,60
Trois Mois	5 —	Faits-divers	—	1,20
Départem. non-limitrop. et Étrang., port en sus		Chronique locale	—	2,50

PETIT CALENDRIER

Dimanche 26. — Ve Après la Pentecôte. — Saint Sauve, saint Jean et saint Paul. — Adoration : Armentières (Frères), Fromelles (ador. noct.), Forest-Lannoy, Roubaix (Saint-Jean-Baptiste), Armentières (Saint-Roch), Tressin.

Soleil : Lever, 4 h. .. ; coucher, 8 h. 05. — Lune : Lever, 6 h. 30 ; coucher, 8 h. 06.

Lundi 27. — Saint Jean et saint Paul. — Adoration : Valenciennes (Institution N.-D., ador. noct.), Les Moëres.

Soleil : Lever, 4 h. .. ; coucher, 8 h. 05. — Lune : Lever, 6 h. 30 ; coucher, 8 h. 06.

TEMPÉRATURE

Lille, le 25 juin

Minimum, nuit, abrité	10-8
— — découvert	10-0
Surface du sol, 8 h. du matin	14-0
A 1 mètre de profondeur	19-6
De l'air à l'ombre	14-2
Maximum, jour, à l'ombre	27-4
— — au soleil	19-0

État hygrométrique (8h. m.) 0-/-66
État du ciel : Très nuageux
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 25 juin (2 heures matin) la pression était de 752 m/m ; le 26 juin 1904 (2 heures du matin) la pression est de :

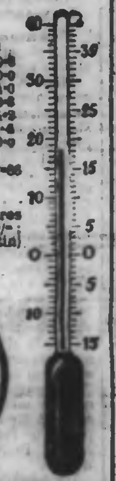

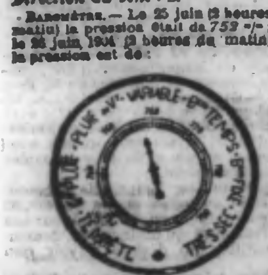

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE LA FINLANDE

Berlin. — Suivant le correspondant à Saint-Pétersbourg de la *Berliner Tageblatt*, il est très probable que le colonel Ignatieff, membre du Conseil de l'Empire et ancien gouverneur d'Irkoutsk, sera nommé gouverneur de la Finlande.

MÉRITE AGRICOLE

A l'occasion du concours général agricole de Paris sont nommés Chevaliers du mérite agricole : MM. Fontaine, viticulteur à Marcq-en-Barœul ; Verdier, agriculteur à Lompret.

NAUFRAGE

New-York. — Suivant une dépêche de Rio de Janeiro, un transport péruvien a sombré sur l'Amazone. Un officier et 22 soldats ont péri.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les armées aux prises

Saint-Pétersbourg. — Une violente canonnade et fusillade s'entend à Kaitcheog. Le bruit court que les deux armées sont aux prises et qu'une grande bataille se livre actuellement.

La catastrophe de Khopra

Saint-Pétersbourg. — On a retiré 120 cadavres de la rivière Khopra ; quelques corps sont horriblement mutilés. Des scènes déchirantes ont lieu.

UN CONGRÈS d'institutrices catholiques A BERLIN

Un congrès des institutrices catholiques s'est réuni récemment à Berlin même.

Elles sont venues au nombre de 1.400 de toutes les provinces, de Cologne et de Strasbourg, comme de Danzig, de Breslau et Kœnigsberg.

Quelques chiffres du compte-rendu annuel donnent une idée de l'importance de la Fédération des institutrices catholiques. En 1903 la Fédération est arrivée au chiffre de 7.718 membres effectifs, répartis en 130 unions cantonales et 12 unions provinciales.

La caisse de secours mutuels renseigne un boni de 201.000 marks. Parmi les œuvres de la Fédération figurent un hospice pour institutrices malades, un bureau de renseignements et de placements, un bureau de renseignements littéraires, un bureau de consultations juridiques et de protection féminine, etc.

Le gouvernement allemand applaudit aux efforts et aux tendances du Congrès.

Par un délégué spécial, le ministre des cultes et de l'instruction publique fait exprimer ses regrets d'être retenu loin de Berlin ; il est heureux de pouvoir témoigner que l'action des institutrices catholiques répond parfaitement aux vues et intentions du gouvernement. Puisse le congrès contribuer à faire aimer Dieu et la patrie, pour le bien de la famille, de l'Etat et de l'Eglise qui, tous les trois ont un intérêt suprême dans l'éducation de l'enfance.

« Voilà, conclut le délégué du gouvernement, ce que j'ai l'honneur de vous déclarer au nom du gouvernement allemand. »

Un des plus intéressants discours a été prononcé par une déléguée d'Aix-la-Chapelle, Mlle Schmitz ; « Que doit faire l'école pour donner au peuple allemand des mères dignes et sincèrement chrétiennes ? »

Elle formule elle-même ces belles conclusions.

1° La femme a la vocation maternelle, dont la plus noble partie est la maternité spirituelle. L'éducation des filles devra surtout envisager ce but.

2° L'Ecole doit prendre part à cette éducation ; souvent elle se trouve dans la nécessité de la faire toute seule...

3° La mère chrétienne doit saisir un grand idéal, et elle doit chercher à l'atteindre par des efforts humbles et discrets. En conséquence, l'éducation scolaire doit inculquer aux mères futures : la conscience des responsabilités vis-à-vis de Dieu et de la Patrie, l'esprit de dévouement discret, le goût de la vie simple et familiale. »

Et le gouvernement allemand, et l'empereur lui-même, ont tenu à exprimer leur plus vive, leur pleine entière satisfaction.

Les feuilles dévouées aux Loges et qui ne manquent pas à l'occasion d'entonner un hymne de louange en l'honneur des Allemands, devraient bien nous dire ce qu'elles pensent de l'attitude du Kaiser et de son gouvernement à l'endroit des institutrices catholiques de l'Empire.

En tout cas il y a quelque distance entre les idées exprimées plus haut et les calembredaines maçonniques, matérialistes tombées des lèvres des Buisson et des Debierre à l'occasion de la fête de Jean Macé.

Il n'apparaît pas pourtant que l'Allemagne soit en décadence matérielle et morale.

Pourrait-on en dire autant de la France qui se dépeuple, qui se ruine et dont les gouvernants sont obligés de se soumettre à des confessions publiques obligatoires, peu édifiantes et d'où ils ne sortent ni blanchis, ni absous ?

Il est vrai que le F∴ Bietin a déclaré que « la morale maçonnique exalte ce que le catholicisme condamne, et condamne ce qu'exalte le catholicisme. »

Cela explique beaucoup de choses.

V. H.

LILLE

La loterie de la Ligue du Nord contre la Tuberculose. — Nous avons parlé dernièrement de la nouvelle plainte parvenue au Parquet de Lille.

On sait qu'un sieur Torre, habitant Marseille, se prétendant possesseur du numéro 1.991 550 gagnant 20.000 francs, avait réussi à escroquer 500 francs à sa concierge, sous le prétexte qu'un voyage à Lille était absolument nécessaire.

M. Coupillaud a chargé M. Broigne d'enquêter à ce sujet.

Le commissaire aux délégations judiciaires s'est rendu à l'Institut Pasteur dans l'après-midi de samedi.

Il a entendu M. Woebrel, secrétaire, qui a déclaré que les 20.000 fr. avaient été payés au Crédit Lyonnais sur la présentation du billet gagnant, qui avait été reconnu valable.

L'affaire en est là.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Fête solennelle de l'Adoration : les messes basses auront lieu à 6 h. et 8 h. Une des plus belles messes de Th. Dubois sera chantée à 10 h. par la Société Chorale, autour de laquelle viendront se grouper toute une phalange d'artistes les plus distingués. A 3 h., vêpres solennelles suivies de la procession en l'honneur du Très Saint Sacrement.

Paroisse Saint-Antoine de Padoue. — Pèlerinages : A 10 heures, grand'messe chantée par la Société Chorale de Saint-Joseph, rue de la Paix. Pèlerinage des œuvres d'hommes et de jeunes gens de la paroisse Saint-Martin de Roubaix ; à 5 h. du soir, pèlerinage de la paroisse Notre-Dame de Tourcoing. Œuvre de la Sainte-Famille flamande, Œuvre du Cercle Catholique. Le chant par la société chorale de la paroisse.

Paroisse Saint-Joseph. — Les exercices pour l'Adoration et le Jubilé commenceront aujourd'hui. A toutes les messes et au salut, le sermon sera donné par M. l'abbé Plouchart, missionnaire du diocèse. Chaque jour de la semaine, à 8 heures du soir, salut solennel et instruction. Les hommes sont particulièrement invités à y assister.

Chapelle des Carmélites. — A 5 h., réunion des Associés de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche ; Salut solennel, Sermon et Amende honorable ; Indulgence plénière pour les Associés aux conditions ordinaires.

Syndicat mixte de l'Industrie roubaisienne. — Fête annuelle ; assemblée générale à 9 h., à l'Hippodrome.

— Réunions, 22, rue de la Paix. — A 4 h. 1/2, Société d'épargne Saint-Remi. — A 5 h., Société d'épargne Saint-Louis. — A 5 h., Société d'épargne Saint-Paul. — A 5 h., Société d'épargne Saint-Gervais, recettes mensuelles. — A cause de l'assemblée générale du Syndicat mixte, l'assemblée obligatoire de la Société Saint-Paul est remise au mois suivant « il sera procédé à la recette ».

Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie Textile. — A 6 heures du soir, estaminet Depauw, rue Saint-Pierre, réunion mensuelle du Syndicat. — Ordre du jour : Cotisations ; Commissions mixtes ; Tirage de primes.

Avis aux contribuables. — Les rôles relatifs à la contribution des poids et mesures (2e partie), sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Réunion de fonctionnaires. — A l'Hôtel des Pompiers, réunion des fonctionnaires régis par la loi de 1853 (Pensions civiles). Cette réunion due à l'initiative des groupes Roubaisiens des Associations des agents et sous-agents des Postes commencera à dix heures précises.

Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels. — Assemblée générale, à 9 h. 1/2 du matin, au grand amphithéâtre de l'Ecole ; à 1 heure banquet, à l'hôtel Ferraille.

Société de Secours-Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français. — Assemblée générale, à 4 h. 1/2 du soir, au café Delattre. Ordre du jour : 1. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale ; 2. Situation financière du 2e trimestre ; 3. Vingt membres aspirants à admettre définitivement par le Conseil dans le courant du 2e trimestre ; 4. Projet d'excursion ; 5. Projet de fête pour le 10e anniversaire de la fondation de la Société.

Concert public. — Voici le programme du concert qui sera donné à 4 h. 1/2 de l'après-midi, au Parc de Barbieux, par la Grande-Harmonie :

1. Allegro militaire, XXX. — 2. Eve, J. Massenet. — 3. Récit et Polonaise, soliste M. Fournier, Weber. — 4. Polonaise de Dimitri, Joncières. — 5. Scherzetto de Roma, Bizet. — 6. Carmen, Bizet. — 7. Marche des Midinettes, Bléman.

Régates internationales. — A 3 h. de l'après-midi, au canal du Blanc-Seau.

Les Rues de Roubaix

La rue d'Italie a 310 mètres de long et 10 mètres de large, entre les rues de Mouvaux et du Fresnoy.

Elle appartient au canton ouest, dépend de la paroisse Saint-Antoine de Padoue et du commissariat de police de la rue Saint-Vincent de Paul.

Elle comptait 487 habitants en 1896, et 313 en 1901, avec 28 maisons.

Ses électeurs votent au bureau de la rue de Naples.

⁂

C'est en 1884, que les propriétaires riverains de cette voie demandèrent sa mise en état de viabilité, votée par le conseil l'année suivante.

La réception des travaux s'élevant à 17.098 f. 24 fut votée par le Conseil en 1887.

⁂

L'Italie est une vaste péninsule ayant la forme d'une botte dont la pointe est tournée vers le détroit de Messine.

Elle est arrosée par divers fleuves dont les plus importants sont le Pô, l'Adige, l'Arno, le Tibre.

Ses principaux lacs sont : les lacs Majeur, de Côme, de Garde, de Pérouse, de Bolsena. Des caps nombreux découpent ses côtes, le long desquelles sont des îles, quelques-unes importantes.

Les montagnes qui forment le relief de la péninsule sont les Alpes au Nord, et les Apennins qui la sillonnent du Nord au Sud.

La superficie est de 286.323 kilomètres carrés et la population est de 30.000.000 d'habitants environ.

Les principales productions de la péninsule sont le fer, le soufre, le marbre, le riz, le vin, l'huile.

L'Italie est une monarchie constitutionnelle. Le pouvoir exécutif appartient au roi et à ses ministres, le pouvoir législatif à deux Chambres.

Le royaume est divisé en 69 provinces et la capitale est Rome.

C'est à Rome, dans le palais du Vatican, que demeure le Pape, depuis que l'Italie ne s'est emparée des Etats pontificaux, malgré les protestations des catholiques français et celles du Saint-Siège.

JEHAN DES VIGNES.

Œuvre de la « Bouchée de Pain » et du « Prêt du Couchage. » — Les travaux de la *Maison* offerte comme première prime aux généreux souscripteurs de la saison 1903-1904, peuvent être considérés comme terminés ; les plafonnages ayant été faits avant l'hiver, l'heureux gagnant pourra y entrer ou la louer de suite, sans avoir à craindre la moindre humidité.

Le Comité compte sur une forte rentrée de listes et carnets de souscriptions pour pouvoir fixer très prochainement la date du tirage des 30 magnifiques primes.

Avis aux retardataires.

Le raid Lille-Ostende. — Un groupe de sportsmen du Nord de la France a pris l'initiative d'un raid qui sera couru au mois d'août prochain, entre Lille et Ostende.

Le roi des Belges s'est beaucoup occupé de ce raid et c'est grâce à son intervention qu'il sera toléré en Belgique où, à la suite du raid Bruxelles-Ostende, il y a deux ans, une protestation unanime s'était élevée.

On se souvient en effet, que les chevaux qui y participèrent périrent dans la proportion de 60 pour cent.

Le raid Lille-Ostende sera non une course de vitesse, mais bien une épreuve d'endurance. Comme récemment en Italie, les concurrents devront effectuer le parcours à une allure raisonnable. A l'arrivée, des vétérinaires examineront l'état des chevaux, et seuls, pourront participer aux frais, les cavaliers dont les montures seront en état de prendre part, le lendemain, à une grande course qui se disputera sur l'hippodrome d'Ostende.

Fait à noter : les raids disputés jusqu'ici avaient été purement réservés aux officiers ; celui-là comprendra des civils.

L'initiative du raid Lille-Ostende revient à la Société Hippique de Roubaix, et plus particulièrement à M. Edouard Ribeaucourt, le grand industriel roubaisien, un homme de cheval accompli, qui possède en Belgique une écurie de courses réputée.

50 pianos, 200 instruments à cordes et quantité d'accessoires sont *liquidés* par la Maison **MARCELLI, 3 et 10, rue du Bois**, à des prix d'un *bon marché inconnu jusqu'ici*.

La Maison Marcelli a pris cette décision en vue de renouveler ses importants marchés. Aux musiciens, si nombreux en notre ville, de profiter de cette occasion unique.

Cercle Artistique de Roubaix. — Le Comité du Cercle Artistique informe les jeunes gens désirant faire partie du Cercle qu'en raison des ouvrages importants qui seront mis à l'étude pour la saison prochaine, les adhésions seront reçues chez MM. Lambin, 17, rue Casimir-Périer ; Drs noël, régisseur, 8, rue du Bassin, Blanc-Seau, et au Café Pandere, rue Pauvrée, 28, siège social du Cercle. Demain lundi, à sept heures et demie du soir, répétition générale chez M. Delnette, 94, rue Daubenton. Les jeunes gens qui désireraient profiter de l'occasion peuvent y assister.

Les accidents de travail. — Un ajusteur, Emile Dégrendel, 41 ans, rue de Tourcoing, de chez M. Rys-Catteau, rue Pellart, blessé à la main droite. 20 jours de repos.

— Un magasinier, Gérard Lefebvre, 21 ans, rue du Caire, cité Saint-Henri, de chez M. Paul Delmasure, rue des Charpentiers, blessé au pied droit. 10 jours de repos.

— Un garçon charcutier, Charles Lesur, 17 ans 1/2, rue du Curé, de chez M. Lecaille, même rue, blessé à l'avant-bras gauche, 10 jours de repos.

— Un garçon brasseur, Emile Segbers, rue Marceau, 5, de la brasserie Union Saint-Amand, rue Copernic, blessé au cou, 8 jours de repos.

DOCTEUR MONTAIGNE, ✠, *Dentiste*, 160, rue de l'Ommelet, Roubaix. Aurification, émaux, bridges. Tous les jours de 1 h. à 5 h.

Renversé par le car. — Une fillette de 15 ans, Hélène Rivori, quai de Boulogne, 2, a été renversée, vendredi soir vers 7 h. 1/2, au boulevard de la République, par un tramway qui passait. Elle a été blessée à la tête.

Actes de probité. — Mlle Angèle Melressonne, écolière, rue de la Balance, 47, a trouvé une alliance en or qu'on peut lui réclamer.

— Mlle Marie Crépel, rue du Caire, cité Saint-Henri, 11, a trouvé deux clés qu'on peut réclamer au commissariat de police de la place Chaptal.

En vertu d'instructions émanant du parquet de Bruxelles, les agents de sûreté Gailliet et Triail ont arrêté, samedi après-midi, Grand'Rue, en vue d'extradition un garçon boucher, Victor Gilbert, 26 ans, né à Braine-l'Alleud, rue Chapelle-Carette, 29. Cet individu, qui a été condamné par le Tribunal correctionnel de Bruxelles, à 12 mois de prison pour vol domestique et faux, sera conduit lundi matin, à Lille.

Vol. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'une ménagère, Esther Dubois, 33 ans, en fuite, pour escroquerie d'une somme de 2 fr. au préjudice de M. Emile Grégny, marchand de café, rue de Condé, cour Vromsn, 14.

État-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pr 1re Communion
5, rue de Pries, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Du 25 juin 1904

Naissances. — Rachel Messiee, rue Payee, maisons Mulliez, 3. — Arthur Souris, rue Blanchemaille. — Albert Petit, boulevard de Beaurepaire, 300. — Auguste Fichelle, rue de Lille, impasse des Arts, 5. — Marie Decoyer, boulevard d'Halluin, 29. — Palmyre Supply, rue Blanchemaille.

Décès. — Philomène Depaermentier, 27 ans, coursière, rue de Flandre, 84, cour Dutholt, 2. — Sophie Decottignies, 51 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Hortense Carpentier, 69 ans, ménagère, rue de la Perche, fort Sion, 45. — Isabelle Parent, 34 ans, ménagère, rue Delespaul, 3. — Georges Lecomte, 3 ans, rue Carpeaux, 19. — Adolphe Hornez, 35 ans, employé d'octroi, rue de Lille, 1re cour Motte-Dagand, 6. — Maurice Plouvier, 3 ans, rue Favreul, 24. — Marguerite Deffrennes, 2 mois, rue Blanchemaille.

Mariages. — Edmond Lampeert, 25 ans, dresseur de chaînes, rue Jouffroy, 47, et Adélaïde Renard, 23 ans, piqûrière, rue Ste-Thérèse, 54. — Maurice Pennequin, 22 ans, mouleur en fer, Grande-Rue, cour Lefebvre, 11, et Célina Delmulle, 21 ans, encaisseuse, id. 22. — Alphonse Goubet, 27 ans, dresseur, rue de l'Alouette, fort Lepers, 20, et Hélène Carton, 28 ans, ménagère, rue St-Etienne, 13. — Aristide Delporte, 33 ans, maçon, rue Pierre-de-Roubaix, 222, et Florice Lepan, 32 ans, ménagère, rue de l'Ommelet, 26. — Anselme Lefebvre, 20 ans, employé de commerce à Tourcoing, et Julie Demets, 20 ans, repasseuse, rue de Tourcoing, 81. — Eloi Rolland, 23 ans, graisseur à Orroir, et Julienne Janssens, 17 ans, servante, rue Cuguöt, 8. — Julien Théria, 30 ans, perceur en fer, rue du Fort, 72, et Odille Vanleyien, 28 ans, peigneuse, rue du Fort.

WATTRELOS

Accident de travail. — Une bacleuse, Elise Nys, 16 ans, demeurant à la Broche de Fer, maison Demettre, de chez M. Dubar-Delespaul, rue d'Alger, à Roubaix, blessée à la main droite, 8 jours de repos.

WATTRELOS. — Du 24 juin. — Naissances. — Augustine Gablot, Sainte-Marguerite. — Marcel Castelain, rue des Fleurs. — Raymonde Piat, Crétinier.

Décès. — Edouard Lepoutre, 72 ans et 3 mois, dresseur, rue de Tron-de-Fouan.

LEERS

Violent incendie. — Vendredi soir, M. Alf. Catoire, cabaretier et marchand de fourrages, légèrement indisposé, s'était couché un peu plus tôt que de coutume. Toute la famille était plongée dans un profond sommeil lorsqu'un bruit de vitres cassées réveillle toute la maison.

Il était temps : un incendie qui avait pris naissance dans l'écurie, s'était communiqué au magasin à fourrages, et si des passants n'avaient pas eu la bonne idée de jeter des cailloux dans les fenêtres, les habitants auraient été surpris par les flammes.

On n'a pu retirer que le mobilier d'estaminet ; tout le reste est détruit.

Les pertes sont évaluées à 25.000 francs pour les fourrages et le mobilier ; à environ 20 000 francs pour l'immeuble qui appartient à M. Mille, brasseur à Lannoy.

FOWLER & LEDURE English Tailors
LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

CROIX

On nous écrit :

Le Comité des égo...istes de notre ville, enterré depuis le 1er mai dernier, ne donnait plus aucun signe de vie ; ses adeptes s'étaient empressés d'enfiler prestement leur magnifique veste et panads s'en étaient retournés chez eux pleurer sur la fragilité du bonheur... électoral. C'était prudent et sage.

Cette sagesse a été de courte durée, et nos radicaux viennent de réapparaître sur la scène publique le jour de la... Saint-Jean.

Cette rentrée n'est guère de bon augure pour les futurs succès électoraux des égo...istes, si nous nous en rapportons aux jardiniers qui certifient qu'après la St-Jean les légumes semés ou plantés *ne montent plus.*

Le Comité des égo...istes s'est réuni et a décidé de changer le titre du groupe, appelé Union Républicaine Démocratique, en *Comité Radical-Socialiste (!) afin, dit-il, d'éviter toute confusion avec les groupes réactionnaires.*

Cette désignation est certainement plus précise que l'autre et elle désillusionnera totalement les quelques républicains qui ne croyaient pas encore aux attaches desbarbieusardes de ce Comité.

Quant à nous, il nous semble apercevoir là-dessous quelque chose de mystérieux qui sent la loge à cinquante mètres.

Certes, les électeurs feront un *distinguo* entre les réactionnaires (lisez républicains) et les socialistes de tout acabit.

⁂

Ces braves gens n'ont pas fait que cela pour annoncer leur réapparition... Ils ont voté un blâme à un excellent citoyen. Ce dernier n'étant ni fonctionnaire ni mandataire public, nous ne voyons pas très bien ce que les trois pelés et un tondu du C.R.S. ont à voir dans sa conduite.

⁂

Pour terminer leur soirée inaugurative de la Saint-Jean, les égo...istes ont décidé de donner une série de conférences...

Si elles obtiennent autant de succès que les *grandioses manifestations* d'avril — englobées dans la réunion des 135 du *Progrès* — nous pourrons réserver nos colonnes pour des chroniques plus intéressantes que celles-là...

SPÉRANZA.

Pour les petits. — Nos lecteurs savent qu'il existe dans notre commune, un vaillant petit groupe d'employés et d'ouvriers catholiques formé pour offrir aux élèves des écoles libres, le jour de la fête nationale, des gâteaux et du vin. Ces friandises n'étant accordées par la ville qu'aux seuls enfants des écoles laïques avec l'argent de tous les contribuables, il n'est que juste que les gens vraiment républicains, c'est-à-dire partisans de l'égalité pour tous, protestent de toutes leurs forces contre ce déni de justice.

Leur protestation sera de se joindre aux nombreuses personnes qui contribuent pécuniairement au maintien de cette coutume qui existe depuis plusieurs années ; ils verseront donc leur obole à l'œuvre du Comité libre et encourageront ainsi les catholiques dévoués qui, sous la présidence de M. H. Brouillard, apportent à nos jeunes écoliers un peu de joie et de bonheur.

La ducasse du quartier Saint-Pierre s'ouvre aujourd'hui. Les nombreux forains qui se sont installés sur la place de l'Eglise recevront beaucoup de visites si le soleil daigne présider à la fête.

Cercle Saint-Martin. — Aujourd'hui, à cinq heures et demie très précises, assemblée générale mensuelle.

Accident de travail. — Un trieur, Lucien Gilloteaux, 36 ans, rue Lamartine, de chez M. Auguste Lepoutre, rue St-Antoine, à Roubaix, blessé, aux reins, 10 jours de repos.

CROIX. — Décès. — Hilaire Rawart, 40 ans, domestique, rue de la Gare.

WASQUEHAL

L'installation de M. Delcambre, nouveau curé, a lieu le dimanche 3 juillet, à 4 h., par M. le Doyen de Notre-Dame. La réception de M. le curé se fera à l'entrée de l'église.

Marché du vendredi 24 juin. — Œufs frais 2,20 le quart ; beurre 1,70 la livre.

SAVON DU CONGO *Blancheur du teint*

TOUFFLERS. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Paul Bont, maire. — Etaient présents : MM. Sévère Tricoit, Jules Tricoit, Delcourt, Boussemart, Watteau, Dillies, Ponthieu, Bayart, Delreux, Cimetière, Delrue, Brunin, Deroubaix, Jonville. — Absent : M. Badoux.

— Pompes funèbres. — Sous réserve de l'avis conforme du Conseil de fabrique qui, aux termes de la loi, détient le monopole des pompes funèbres, le Conseil décide, sur la proposition de M. le Maire, de créer un service municipal et d'inscrire au budget additionnel 1904 et primitif 1905 le crédit nécessaire pour le transport des corps de toutes les personnes décédées ayant au moins onze ans révolus. Un marché sera passé jusqu'au 31 décembre 1907 avec un entrepreneur.

— L'ancien cimetière. — Aucune observation n'ayant été formulée par la population sur la décision prise en dernière séance, pour le déclassement de l'ancien cimetière, le Conseil décide définitivement que le terrain sera affecté à l'usage de place publique avec toutes les conséquences de cette affectation, sitôt l'expiration du délai d'un mois que l'Administration municipale aura donné aux intéressés par voie d'arrêté pour enlever les emblèmes funéraires, et sitôt effectué le transport des concessions au nouveau cimetière. Les murs de clôture seront supprimés, mais dans toute leur partie en face de l'église et le long du chemin du cimetière (rural n° 4) seulement ; il sera établi un urinoir à proximité de l'entrée de l'église.

Une somme de 300 francs est portée au budget additionnel 1904 pour l'exécution de ces travaux, ainsi que pour l'ouverture d'une deuxième porte à l'église. Une subvention de 500 francs sera sollicitée de la Commission départementale pour le complément du devis établi, qui s'élève à 798 fr.

— Le Conseil municipal, appelé à donner son avis sur le budget de la fabrique pour 1905, supprime la subvention de 100 francs accordée par la commune.

— Budget vicinal. — Les ressources suivantes sont portées au budget de 1905 : 1° Revenus ordinaires, 167 fr. 20 ; 2° Trois journées de prestation, 1.182 fr. ; 3° 5 centimes spéciaux ordinaires, 357 fr. 40 ; 4° Imposition extraordinaire pour amortissement d'emprunt, 952 fr. ; 5° subvention du département pour amortissement d'emprunt, 668 80, soit au total 3.337 fr 40. Sur cette somme seront prélevés : pour remboursement d'emprunt, 1.797 fr. 24 et pour divers, 309 fr. — Les prestations en nature de 1906 seront exécutées à la journée.

— Secours aux réservistes. — Sur la demande de M. Boussemart, il est décidé qu'à la session de novembre, il sera statué sur les nouvelles améliorations qui pourront être apportées au règlement des indemnités aux réservistes.

— Les distributions de prix aux élèves des écoles communales se feront dorénavant soit le dimanche, soit un jour de fête.

— Rue de l'Eglise. — Diverses améliorations seront apportées à la partie de cette artère comprise entre la grande route et le presbytère ; le fil d'eau en travers la rue sera supprimé et il sera établi une bouche d'égout.

Avant de lever la séance, M. le Maire déclare que sans augmenter les impôts des contribuables, le nouveau Conseil aura su, en se ménageant une réserve, apporter sur les exercices 1904 et 1905, des améliorations qui seront maintenues.

FLERS-BOURG. — Du 24 juin. — Publication de mariage. — Alphonse Doutreligne, 27 ans, garçon coiffeur, à Flers, et Jeanne Marescaux, 23 ans, sans profession, à Flers.

Décès. — Gustave Voiol, 1 an, hameau de Frénelet.

TOUFFLERS. — Du 24 juin. — Naissance. — Albert Colle, hameau du Voisinage.

ANNAPPES. — Du 24 juin. — Naissance. — Lidy Thieffry, hameau de Grimonpont.

DEMAIN LUNDI
commencera la publication du grand et dramatique roman
LE CONTUMAX
PAR RAOUL DE NAVERY

TOURCOING

Une bagarre entre grévistes et agents

SIX ARRESTATIONS

Les manœuvres de maçons en grève depuis trois jours sont devenus d'une turbulence inquiétante. Déjà vendredi après-midi les tentatives de débauchage qu'ils avaient tentées étaient accompagnées de menaces.

Samedi, à 6 heures 1/2 du matin, ils gagnèrent les manœuvres travaillant à l'usine de M. M. Honoré Ferrand, rue de la Malsence. De là, au nombre d'une centaine, ils se rendirent à la Bourgogne et réussirent à entraîner les manœuvres.

Le garde Dumortier ayant fait remarquer à l'un des grévistes qu'il s'exposait à des poursuites, celui-ci qui se nomme Richard Trentesaux, répondit : « Toi, ne bouge pas, car nous te ferions ton affaire ».

A 10 h. 1/2, les manœuvres en grève étaient rassemblés à l'estaminet de l'*Etoile*, rue du Bus. M. Vilain, commissaire central, ayant envoyé l'agent Emile Leman porter des invitations à comparaître dans son cabinet à un certain nombre de manœuvres qui s'étaient signalés, vendredi, cet agent fut accueilli par des huées. Néanmoins il put remettre les convocations aux intéressés.

Mais l'agent Leman devait mettre aussi en état d'arrestation Richard Trentesaux, le même qui avait menacé le garde Dumortier.

Trentesaux refusa de suivre l'agent qui fut entouré aux cris de : « Vive l'anarchie ! A bas la police ! A mort l'agent ! »

L'agent parvint pourtant à faire sortir son prisonnier de l'estaminet. Trois agents, MM. Dumortier, Malthieu et Debuchy, étant arrivés au secours de leur camarade, la lutte devint générale. L'agent Leman, sur le point de succomber, tira en l'air un coup de revolver et menaça de son arme ses agresseurs. Ceux-ci le mirent au défi de tirer sur eux. L'agent déchargea une seconde fois son arme en l'air et, à ce moment, arrivèrent deux brigades de police, envoyées au pas de course du bureau central, appelés par un coup de téléphone.

Cinq arrestations furent opérées : Richard Trentesaux, 20 ans, aide-maçon, né à Estaimpuis ; Léon Demuynck, 19 ans, né à Neuville, aide-maçon ; Charles Allard, 20 ans, teinturier, né à Tourcoing ; Charles Burette, 18 ans, aide-maçon, né à Tourcoing ; Florent Callongre, 25 ans, né à Tourcoing, maçon.

Entraves à la liberté du travail. — Samedi matin, sur les chantiers de la nouvelle gare, le nommé Gustave Demeulemester, 20 ans, aide-maçon, qui voulait débaucher un ouvrier, a été également arrêté.

Ce manœuvre et les cinq prisonniers faits dans la bagarre de la rue du Bus, seront conduits à la Maison d'arrêt de Lille lundi matin.

Succès scolaires. — Mlles Marie Burms, Marie-Antoinette Chantry, Valentine Wauquiez, élèves du pensionnat de la Sainte-Union de Tourcoing ;

Mlle Hélène Dujardin, élève du pensionnat de la Ste-Union de Douai, ont passé avec succès les examens du brevet de capacité.

Mort d'un agent de police. — M. Maurice Scampe, agent de la police de sûreté, est mort hier après une longue maladie. Il n'était âgé que de 36 ans et avait fait partie du personnel de la police pendant dix ans. Il laisse une veuve et un enfant.

Cimetières. — *Concessions expirées.* — On nous prie de rappeler que, par un avis publié et affiché le 31 mai dernier, il a été accordé un délai d'un mois aux titulaires des concessions trentenaires et décennales expirées pour faire enlever tous signes de sépulture placés sur les terrains concédés.

Les monuments, chapelles, couronnes, croix, etc., qui n'auront pas été enlevés par les intéressés à fin juin courant le seront d'office à leurs frais, risques et périls.

Aucun autre avis public ou individuel ne sera donné.

Jeunesse Catholique. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche, à quatre heures et demie, dans la Maison des Œuvres, la réunion inaugurale solennelle de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Tourcoing et de ses cantons.

M. Georges Piot, avocat à la Cour d'appel de Paris, y prendra la parole.

Nous comptons sur la présence de très nombreux jeunes gens, qui affirmeront par là leur dévouement à la cause catholique.

Les accidents de travail. — Théophile Huyghebaert, 33 ans 1/2, chauffeur, effort à l'épaule droite en chargeant une cornue à l'usine à gaz. Repos de huit jours.

— Charles Thève, 51 ans, apprêteur, rue Verte, atteint au pied par un jet de vapeur. Docteur Bourgois ; repos de dix jours.

— Emile Spébrouck, 49 ans, contremaître, demeurant rue Chaptal, blessé à la lèvre inférieure par la clef anglaise avec laquelle il serrait un écrou. Docteur Delegrange ; repos de quinze jours.

— Jules Renier, 33 ans, homme de peine, rue Lacépède, 34, plaie au genou droit en tombant sur les dents d'une effilocheuse. Docteur Desbonnets ; repos de huit jours.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays, voitures capitonnées, HENRI DAEL. Vidanges par machine à vapeur, **116, rue de Dunkerque, TOURCOING.**

Emission de fausse monnaie. — Dans l'après-midi de samedi, vers 8 heures, « entre chien et loup », un individu se présenta dans trois estaminets de la rue de Lille, en face de l'établissement de MM. Ch. Tiberghien et fils. Dans chacun d'eux il prit une consommation de 2 sous qu'il paya avec une pièce de 0,50 centimes.

Les cabaretiers lui remirent chacun quarante centimes et l'homme aux pièces de dix sous, à chaque fois, se hâte de sortir de l'estaminet.

A peine était-il parti que les cabaretiers s'apercevaient qu'ils avaient accepté une pièce de plomb à l'effigie de la Semeuse.

La police fut avertie et un agent arrive au moment où, à l'estaminet de M. Cambien-Capart, l'escroc venait de renouveler son truc.

A la vue du représentant de l'autorité, il se sauva dans la cour où l'on croit qu'il a jeté un certain nombre de fausses pièces. Arrêté et conduit au poste, il déclara se nommer Edouard Pues, 30 ans, tisserand, né à Tourcoing et demeurant à Courtrai, rue de Sweveghem.

Il avait sur lui une somme de six à sept francs en monnaie de billon et deux fausses pièces de 50 centimes. Une enquête est ouverte.

Un commencement d'incendie s'est déclaré samedi vers quatre heures de l'après-midi à l'estaminet Voogt, rue de la Paix. Le feu a pris naissance sous la cuisinière et a détruit une partie du plancher d'une cuisine. Les pompiers sont intervenus. Les dégâts évalués 50 francs sont couverts par une assurance.

Les contraventions. — Contre Henriette S..., 57 ans, journalière, pour ivresse ; contre cinq écoliers et jeunes ouvriers ayant traversé un champ ensemencé.

BLANC-SEAU. — Lundi 26 juin, à 8 h., messe de convoi pour Léon Mollet ; à 9 h., obit du mois pour Léon Mollet.

État-civil de Tourcoing

de 25 juin

Naissances. — Houpline Henri, rue de la Cité, 50. — Wylin Aline, rue du Roitelet, 486. — Delbrouck Marcelle, rue Marengo, 54.

Décès. — Holvoët Barbe, 66 ans, rue de Cassel, 11. — Delbecq Jeanne, 7 mois, rue de l'Epidème.

Publications de mariages. — Deschamps Amand, rattacheur, rue Serpentine, et Delattre Jeanne, cannetière, rue Serpentine. — Delbois Louis, journalier, à Wavrin, et Bourbotte Elise, journalière, à Tourcoing. — Desrumaux Albert, cordonnier, à Mouvaux, et Derudder Hélène, bobineuse, rue d'Anvers, 44. — Ducoulombier Georges, négociant, rue Dervaux, 16, et Deconinck Germaine, sans profession, rue du Haze, 75. — Hof Léon, débourreur, rue des Flandres, 80, et Devisch Lucie, bobineuse, même rue. Lecroart Alphonse, porteur de pain, rue de Menin, 139, et Debacker Germaine, soigneuse, rue du Triangle, 1. — Leman Désiré, mécanicien, rue de Verdun, et Ryckaert Marie, fuseautière, rue Duguay-Trouin, 1. — Loustonneau Frédéric, à Paris, et Delahaye Léontine, couturière, à Lille. — Gaudrou Albert, homme de peine, rue du Bois, et Leclercq Sidonie, retordeuse, rue du Clinquet, 70. — Vandewoestyne Henri, peintre à Wervicq, et Sénéchal Marie, servante, rue Motte. — Vanovertveit Emile, ouvrier de fabrique, à Mouscron, et Plaman Marie, servante, rue Gaspard.

Mariages. — Louis Dejonckeer, 26 ans, sans profession, et Marguerite Géva, 33 ans, sans profession. — Georges Delesalle, 24 ans, surveillant et Sophie Percq, 21 ans, bobineuse. — Jean Demeyère, 28 ans, débourreur, et Maria Doutreleingne, 26 ans, soigneuse. — Gustave Desmarest, 21 ans, tisserand, et Marie Léona, 21 ans, tisserande. — Camille Duchatel, 30 ans, rattacheur, et Blanche Deswazière, 27 ans, fuseautière. — Albert Denes, 24 ans, employé, et Reine Looten, 21 ans, piqûrière. — Georges Marchand, 30 ans, négociant, et Gabrielle Bonte, 24 ans, sans profession.

LINSELLES

La ducasse a lieu aujourd'hui, dimanche. Si le temps se met de la partie, elle obtiendra un plein succès. A cette occasion, la retraite aura lieu le dimanche et le lundi, à 1 heure, et le mardi à 12 heures.

LINSELLES. — De 24 juin. — Naissance. — Adolphe Lobbestael, à la Vignette.

Publications de mariages. — Théophile Ferrant, 27 ans, tisserand, et Marie Watgens, 23 ans, ouvrière de filature. — Albert Trannel, 19 ans, tisserand, et Alice Lemenier, 17 ans, tisserande.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Conseil municipal

Réunion de vendredi à 8 h. du soir. Présidence de M. Phalempin, maire. Tous les conseillers sont présents.

— Bureau de bienfaisance. — Recettes : 3.956 fr. 91 ; dépenses 5.514 fr. 25. L'excédent de recettes 421 fr. 46 ajouté au reliquat de l'exercice précédent qui était de 1579 fr. 09 donne un excédent définitif de 1990 fr. 75. Des félicitations sont votées à M. Haquette pour sa bonne gestion.

— Le compte administratif du Maire accuse en recettes 39.590 fr. 14 et en dépenses 41.756 fr. 23 d'où un excédent de dépenses de 2.175 fr. 09. Le reliquat de l'exercice précédent étant de 3.148 fr. 78, il reste en caisse 963 fr. 69. Le Conseil est unanime à accepter ce compte administratif et vote des félicitations à M. le Maire.

— Le budget primitif prévoit 39.456 fr. 19 de recettes et 39.461 fr. de dépenses.

— La becque du Clinquet sépare Neuville de Roncq sur une longueur de 6 à 700 mèt. Le Conseil autorise M. le Maire à demander que le curage de ce ruisseau soit assuré par le service hydraulique.

— Les prestations, d'après la délibération prise par la Commission de la voirie, pourraient être supprimées à *titre d'essai* pendant un an. Le Conseil se range à cet avis.

— La subvention départementale au corps des pompiers s'élève, d'après une lettre de M. le Préfet, à la somme de 156 fr. 81.

— Le budget primitif du Bureau de bienfaisance est établi comme suit : Recettes, 5.875 fr. ; dépenses, 7.348 fr. L'excédent des dépenses, qui est de 1.473 fr., sera couvert par le reliquat de l'exercice précédent, s'élevant à 1.897 fr. 78.

— Pierres de bordures des routes. — M. Haquette propose l'achat d'un wagon de pierres pour bordures des routes. Adopté.

— Agrandissement du cimetière. — La proposition de M. Leveugle à ce sujet est renvoyée à la commission compétente.

Après l'examen des demandes d'exonération de la taxe militaire formulées par plusieurs jeunes gens, la séance est levée.